

PIERRE CECCALDI-PAVARD

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 5 mars, les habitants des cantons de Palaiseau, Limours, Dourdan vont élire leur représentant à l'Assemblée Nationale.

Cette élection revêt une importance capitale pour l'avenir
— de la France ;
— de notre région.

Dans la stabilité, une politique nouvelle

Avec tous les Français, je refuse un retour au passé. La stabilité politique est garantie par la Constitution : celle-ci doit être appliquée dans sa lettre et dans son esprit, et en particulier le Parlement doit jouer pleinement son rôle de Pouvoir législatif.

En dépit des affirmations officielles, malheureusement à sens unique, la France devient un pays sous-développé techniquement par rapport aux autres pays de la Communauté européenne. L'emploi est menacé, la crise du logement s'aggrave, nous manquons de centres de formation, de laboratoires, de personnel de recherche, d'équipements collectifs : routes, téléphones, hôpitaux, etc... L'avenir n'est pas assuré pour les jeunes, et les personnes âgées sont sacrifiées.

Il nous faut :

UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE...

par
— une expansion vivante offrant aux jeunes les emplois nécessaires;
— un financement accru des équipements collectifs;
— l'encouragement à l'épargne pour assurer les investissements;
— le doublement des efforts de recherche scientifique et technique;
— La simplification du système fiscal et la modernisation du crédit;
— l'abandon des dépenses de faux prestige des charges improductives.

... ASSURANT LE PROGRÈS SOCIAL ET SES PRIORITÉS :

logement; modernisation de l'enseignement; santé publique; amélioration du sort des personnes âgées; recherche du plein emploi, assurant l'amélioration du niveau de vie; lutte contre les inégalités sociales dont sont victimes les travailleurs payés au S.M.I.G. et les familles dont les ressources n'ont pas progressé au rythme général des revenus; protection sociale aux agriculteurs, aux commerçants et artisans, aux combattants ayant souffert des guerres; indemnisation des rapatriés.

UNE POLITIQUE AGRICOLE DE SÉCURITÉ :

par l'adaptation libre aux conditions modernes d'exploitation et au marché commun;
par un dialogue permanent et loyal entre les agriculteurs et le gouvernement;
par la parité des moyens et des modes d'existence des ruraux et des citadins.

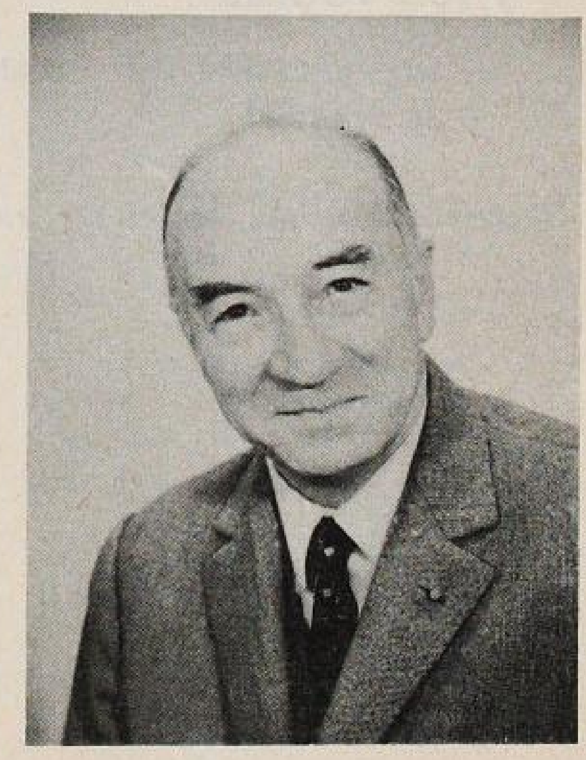
UNE POLITIQUE D'INDÉPENDANCE DANS UNE DIMENSION NOUVELLE : L'EUROPE

La paix et l'indépendance ne sont possibles que par la puissance. Seule l'Europe unie peut constituer une puissance à l'échelle mondiale. L'Europe doit être une communauté de peuples égaux acceptant les institutions communes. L'Europe enfin unie, gage de sécurité, sera dans l'organisation du monde libre le partenaire égal des Etats-Unis.

AVEC L'ACCORD DE TOUS LES FRANÇAIS

Il nous faut rétablir un véritable dialogue, condition même de la démocratie, entre tous, élus et représentants des forces vives de la nation. Tous les citoyens ont le droit et le devoir de participer à la construction de la France de demain, qui ne doit pas être laissée à une minorité de technocrates, mais contrôlée et dirigée par les représentants du pays, soutenus par une population normalement informée.

Si le dialogue avait existé, si les élus avaient été consultés, des erreurs auxquelles il faudra porter remède n'auraient pas été commises dans le découpage de l'Essonne.



André HARDY

1er janvier 1968 : Naissance de l'Essonne. — Pour la première fois depuis la Révolution française, de nouveaux départements sont créés. Or, la vie financière et administrative des départements conditionne notre vie de chaque jour.

L'équilibre de l'Essonne dépendra des décisions prises à l'échelon national sur quatre points essentiels :

— Participation de l'Etat aux dépenses d'aide sociale de l'Essonne;
— Participation de l'Essonne au déficit de la R.A.T.P.;
— Versement à l'Essonne de la part qui lui revient dans la taxe locale au prorata de la population réelle;
— Reversement à l'Essonne par l'Etat de l'exonération du Foncier bâti sur les constructions neuves.

Des décisions favorables permettront d'éviter une majoration massive des impôts départementaux et d'aider les communes dans leurs équipements.

Or, les équipements communaux sont une condition essentielle du « **MIEUX VIVRE** », c'est-à-dire :

■ MIEUX HABITER

Un logement approprié à chacun selon ses goûts, ses possibilités et son âge.

Equipements collectifs nécessaires à la vie quotidienne (crèches, foyers, commerces, etc...).

Equipement hospitalier bien réparti et moderne, disposant d'un personnel suffisant et mieux rétribué.

Déplacements rapides et confortables, par l'amélioration des conditions de transports de la ligne de Sceaux et de la ligne de Paris-Austerlitz.

Développement du réseau routier et autoroutier surchargé.

Rattraper le retard de l'équipement téléphonique.

Remédier aux inondations désormais fréquentes

■ MIEUX TRAVAILLER

Garantir la sécurité de l'emploi et les recyclages indispensables.

Supprimer les zones de salaires.

Implanter des activités moyennes à proximité des groupes d'habitations.

Prévoir l'arrivée des jeunes sur le marché du travail et leur permettre l'orientation.

Démocratiser réellement l'enseignement à tous les stades.

Accentuer l'effort de recherche.

■ MIEUX S'ÉPANOUIR

Disposer d'un véritable équipement sportif (stades, piscines, plans d'eau).

Faciliter l'évasion vers les lieux de détente, et respecter les sites de l'Essonne.

Donner à tous la possibilité d'un épanouissement culturel (Maisons de Jeunes et de la Culture, Théâtres, Ciné-Clubs).

SI VOUS SOUHAITEZ, POUR VOS ENFANTS ET POUR VOUS-MÊME, UN MIEUX-VIVRE DANS L'ESSONNE

IL VOUS FAUT :

— un Député qui ait fait ses preuves ;
— un Député efficace qui soit un élu de votre région.

SI VOUS VOULEZ :

— une véritable Démocratie ;
— la stabilité ;
— une Economie dynamique ;
— une vraie politique sociale ;
— une politique d'indépendance à la dimension de l'Europe.

Depuis douze ans, les électeurs me font confiance. C'est pour cela que vous voterez dès le premier tour pour :

Pierre Ceccaldi-Pavard

46 ans
Inspecteur de l'Economie nationale
Maire de DOURDAN
Conseiller général et Rapporteur général du Budget de Seine-et-Oise depuis 12 ans
Secrétaire du Conseil d'administration du District de la région parisienne depuis sa création
Chef de Cabinet de Ministre de 1947 à 1962

CANDIDAT DÉMOCRATE RÉPUBLICAIN

Suppléant

André Hardy

Officier de la Légion d'Honneur
Inspecteur général de l'Education Nationale
Maire de PALAISEAU

IMP. DU COMMERCE ST-GERMAIN-EN-LAYE